



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

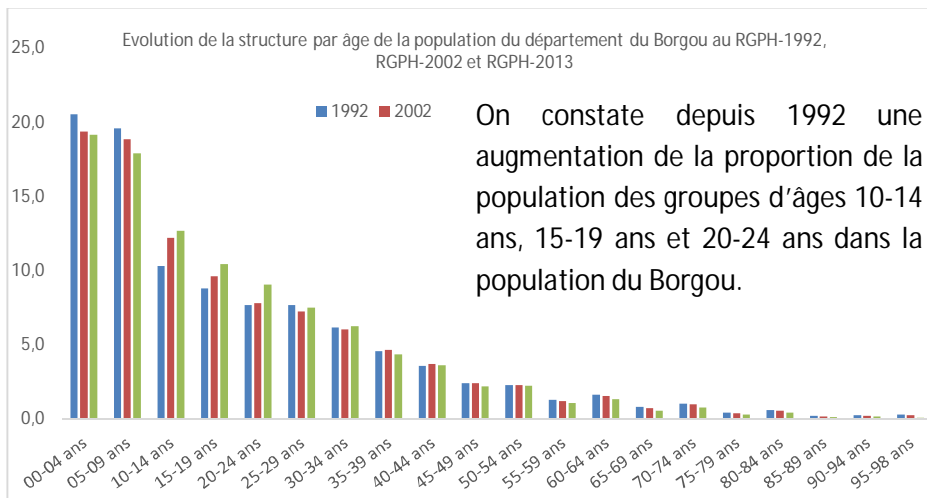
Synthèse des principaux résultats du RGPH-4 du BORGOU

1- Etat et structure de la population du Borgou

Evolution de la population du Borgou de 2002 à 2013

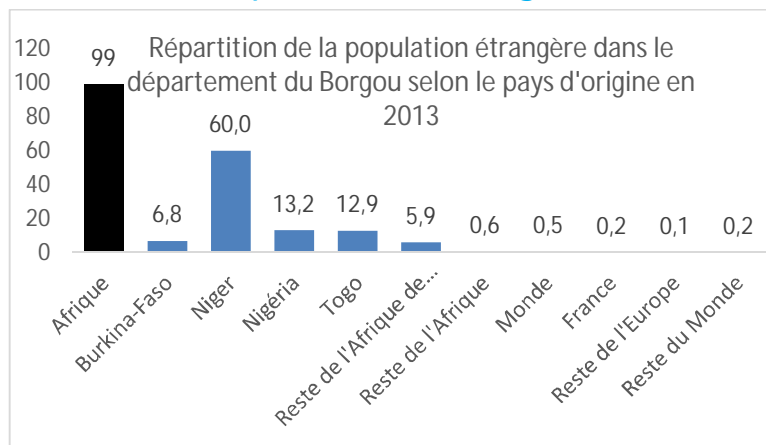
DIVISIONS ADMINISTRATIVES	RGPH4-2013			RGPH3-2002			Taux d'accroissement intercensitaire en % (2002-2013)	Poids démographique en % en 2013
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin		
BENIN	10 008 749	4 887 820	5 120 929	6 769 914	3 284 119	3 485 795	3,52	
BORGOU	1 214 249	607 013	607 236	724 171	361 336	362 835	4,68	12,1
Bembèrèkè	131 255	66 270	64 985	94 580	46 944	47 636	2,94	10,8
Kalalé	168 882	84 078	84 804	100 026	49 649	50 377	4,74	13,9
N'Dali	113 604	57 643	55 961	67 379	33 895	33 484	4,73	9,4
Nikki	151 232	75 339	75 893	99 251	49 632	49 619	3,80	12,5
Parakou	255 478	127 328	128 150	149 819	75 080	74 739	4,84	21,0
Pèrèrè	78 988	39 139	39 849	42 891	21 307	21 584	5,55	6,5
Sinendé	91 672	45 640	46 032	63 373	31 666	31 707	3,32	7,5
Tchaourou	223 138	111 576	111 562	106 852	53 163	53 689	6,73	18,4

En 2013, le département du Borgou compte 1 214 249 habitants soit 12,1% de la population béninoise. Le taux d'accroissement intercensitaire de 4,68% est supérieur à la moyenne nationale. Trois communes d'importances démographiques : Parakou (21,0%), Tchaourou (18,4%) et Kalalé (13,9%) de la population du département. Depuis 1992, on constate une baisse de la proportion de la population des groupes d'âges 0-4 ans et 5-9 ans dans la population du Borgou.



On constate depuis 1992 une augmentation de la proportion de la population des groupes d'âges 10-14 ans, 15-19 ans et 20-24 ans dans la population du Borgou.

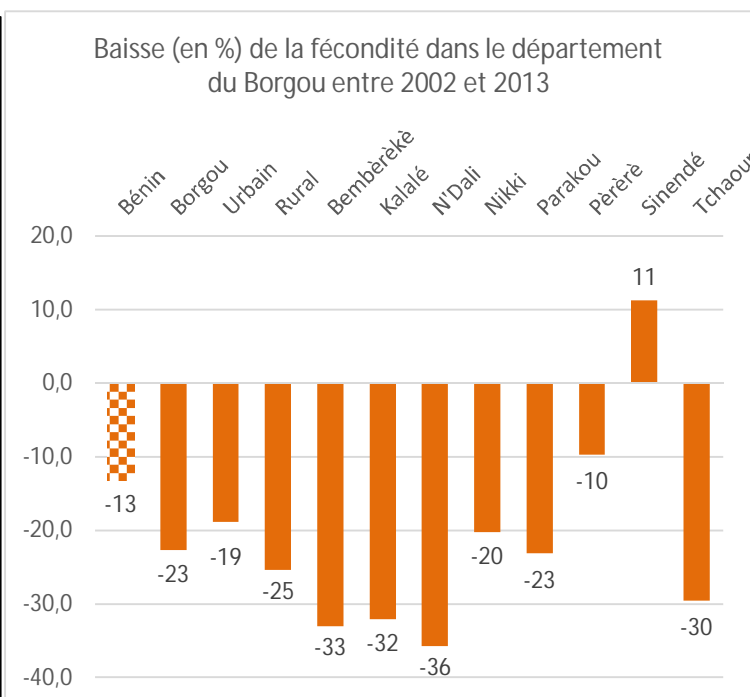
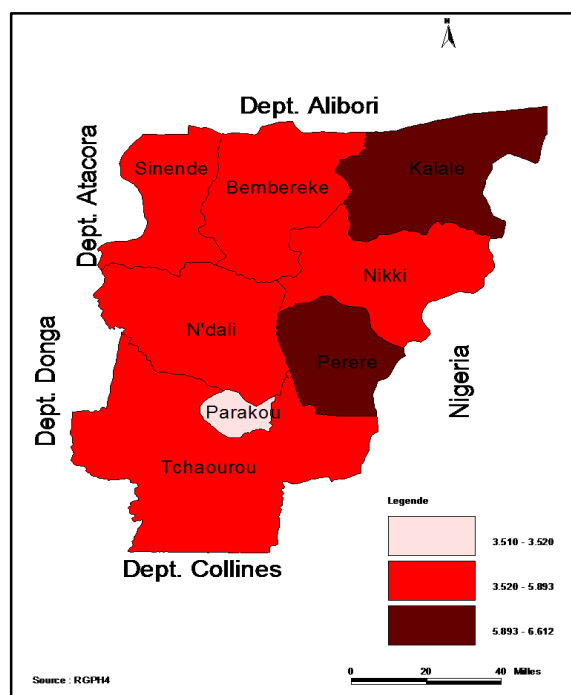
2- Population étrangère dans le Borgou



La proportion de la population étrangère dans le Borgou est de 1,9%. Les communes de Parakou (3,5%) et de Bembèrèkè (2,1%) présentent les proportions les plus élevées d'étrangers dans la population de la commune. La quasi-totalité de la population étrangère dans le département du Borgou provient de l'Afrique. Les trois principaux pays de provenance des étrangers sont : Niger (60,0%), Nigéria (13,2%) et le Togo (12,9%).

3- Dynamique de la population

Fécondité



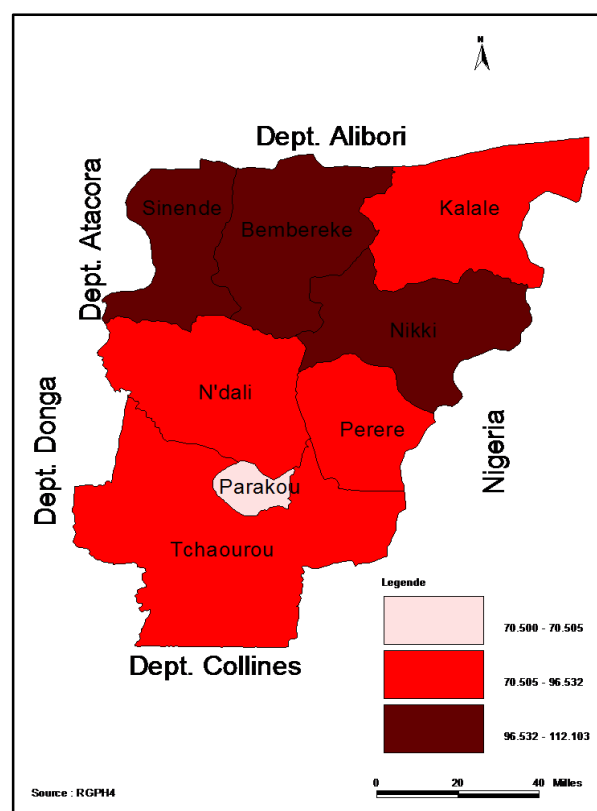
Le nombre moyen d'enfants qu'une femme espère avoir à la fin de sa vie féconde (Indice synthétique de la fécondité-ISF) en 2013 est de 5,4 enfants par femme, avec des niveaux élevés dans les communes de Kalalé (6,6) et Pèrèrè (6,1). Les niveaux de fécondité les plus faibles sont observés dans les communes de Parakou (3,5) et Tchaourou (5,3).

Le niveau de la fécondité est en baisse dans le département du Borgou. Entre 2002 et 2013, l'indice synthétique de la fécondité a baissé de 23%. Des efforts ont été plus perceptibles dans les communes de N'Dali (-36%), Bembèrèkè (-33%) et Kalalé (-32%). Au niveau de la commune de Sinendé, on constate que le niveau de fécondité a changé entre 2002 et 2013.

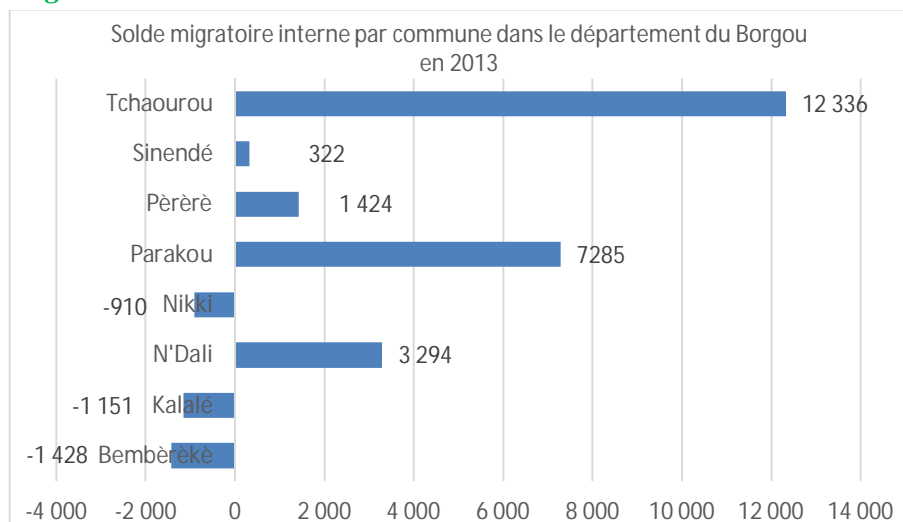
Mortalité

Dans le département du Borgou, sur 1000 enfants nés vivants 96 décèdent avant d'atteindre leur cinquième anniversaire en 2013. La mortalité des enfants de moins de cinq ans est plus élevée dans la commune de Bembèrèkè (112 pour mille) et Nikki (109 pour mille). Quant à la mortalité avant le premier anniversaire, elle touche 62 enfants sur 1000 dans le département du Borgou.

Le niveau de mortalité est plus élevé dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Le quotient de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 97 pour mille en milieu rural et 92 pour mille en milieu urbain.



Migration

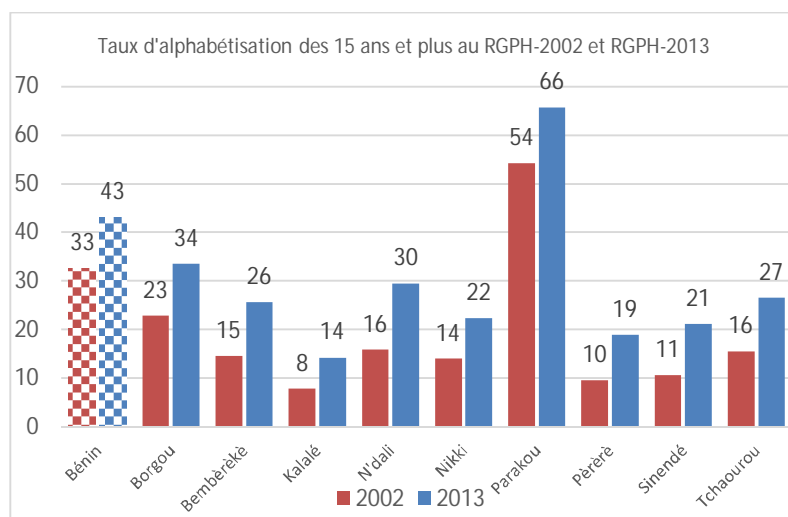


Sur les huit communes que compte le Borgou, le solde migratoire est négatif dans les communes de Nikki (-910), Kalalé (-1151) et Bembèrèkè (-1428). Elles sont les communes de forte émigration dans le Borgou. Par contre, les communes de Tchaourou (12 336) et de Parakou (7 285) sont les zones de forte immigration du département.

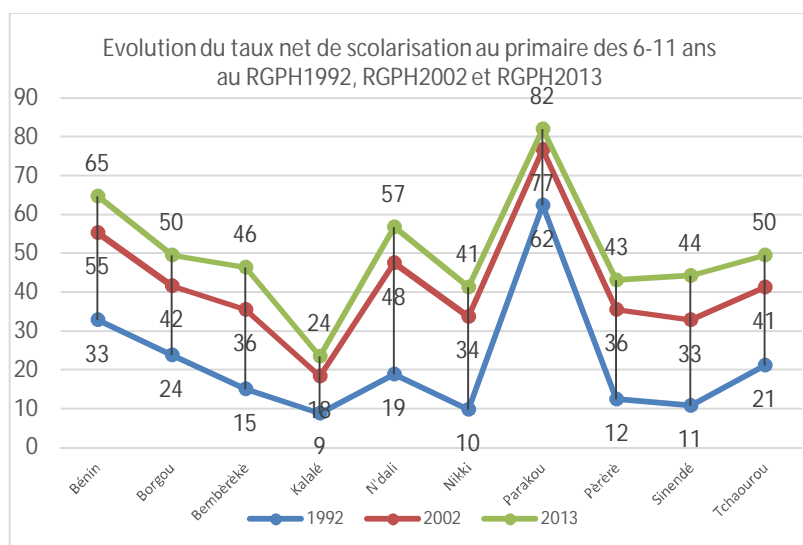
4- Alphabétisation et fréquentation scolaire

Alphabétisation des 15 ans et plus

Parmi les départements affichant les plus faibles taux d'alphabétisation, le Borgou vient en quatrième position. En effet, 34% des personnes de plus de 15 ans savent lire et écrire dans une langue quelconque en 2013 contre 23% en 2002 dans le Borgou. Le taux d'alphabétisation du Borgou en 2013 est largement inférieur à la moyenne nationale. Le taux d'alphabétisation est relativement faible dans les communes du Borgou. Le niveau le plus élevé s'observe dans la commune de Parakou où 56% de la population de 15 ans et plus savent lire et écrire dans une langue quelconque.



Taux nets de scolarisation



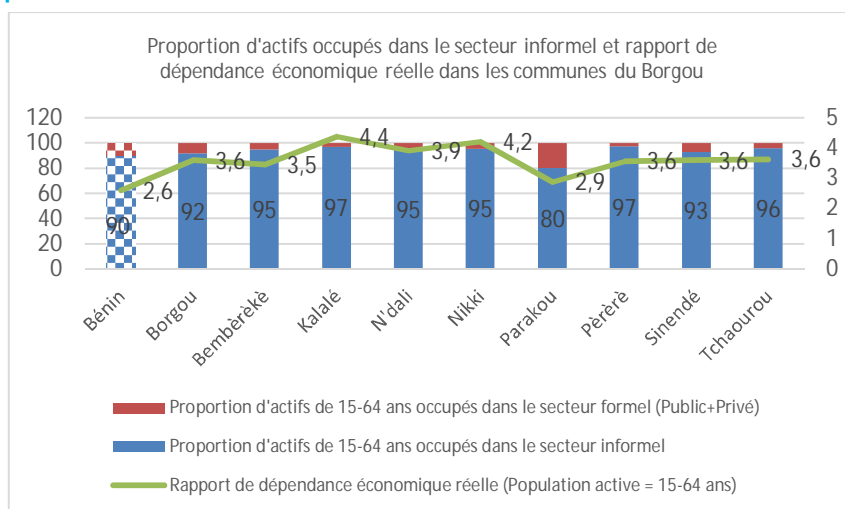
En 2013, 50% des enfants de 6-11 ans sont à l'école dans le Borgou. Le taux net de scolarisation dans le Borgou est largement inférieur au niveau national (65%). La commune de Parakou (82%) a le taux net de scolarisation au primaire le plus élevé et les communes de Pèrèrè (43%) et Sinendé (44%) présentent les niveaux les plus faibles du département.

Des progrès importants ont été réalisés entre 1992 et 2002 en matière de scolarisation au primaire qu'entre 2002 et 2013 au niveau du Borgou et de ses communes.

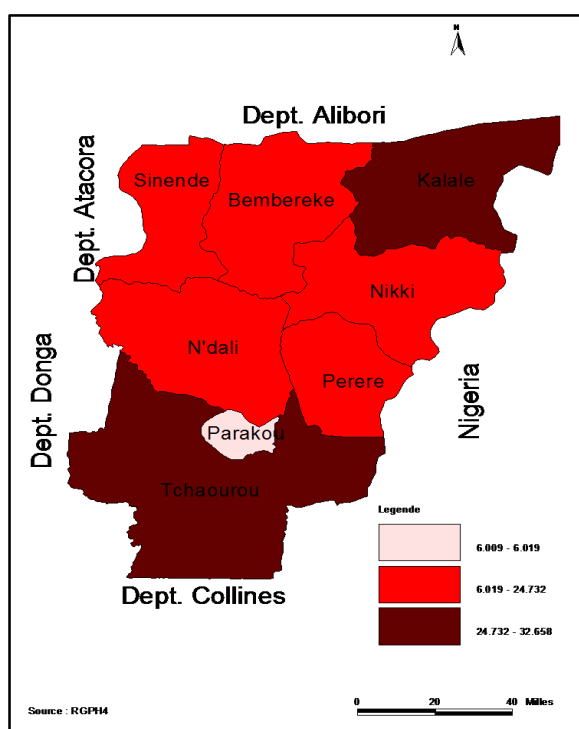
Les efforts ont été moins perceptibles dans les communes de Bembèrèkè, N'Dali et Sinendé entre 2002 et 2013. Le taux net de scolarisation au secondaire est de 29,7% en 2013 dans le Borgou. Le taux net de scolarisation au secondaire, le plus faible est observé dans la commune de Kalalé (15,6%).

5- Activités économiques

Le Borgou compte 271 652 actifs de 15-64 ans et 97,4% de cette population active est occupée. Le secteur primaire occupe 66% de la population active occupée dans ce département et 92% des actifs occupés travaillent dans le secteur informel. Le secteur formel (public et privé) ne représente que 8% des actifs occupés. Le rapport de dépendance économique réelle qui rend compte du nombre de personnes en charge par actif occupé est de 3,6 personnes par actif occupé de 15-64 ans.



6- Pauvreté



La pauvreté non monétaire (basée sur les caractéristiques de l'habitat et les actifs du ménage) touche 22,1% de la population du Borgou en 2013. Cette forme de pauvreté touche plus les communes de Kalalé (32,6%), de Tchaourou (31,9%) et de Nikki (24,7%).

L'indice de pauvreté humaine calculé en 2013 touche 43% de la population du Borgou. Il touche plus les communes de Kalalé (58%) et de Pèrèrè (51%). Entre 2002 et 2013, la pauvreté humaine a très peu baissé dans le Borgou. Elle est passée de 47% en 2002 à 43% de la population en 2013.

Dans toutes les communes du Borgou, l'indice de pauvreté humaine a baissé sauf dans la commune de Pèrèrè où il est passé de 50% en 2002 à 51% en 2013.

7- Quelques années de projections de population du Borgou

En 2018, la population du Borgou va atteindre 1 401 765 d'habitants. En plus des autres communes qui ont dépassé 100 000 habitants en 2013, la commune de Sinendé (91 672 habitants en 2013) atteindra la barre des 100 000 habitants en 2018.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Borgou	1 214 249	1 250 016	1 286 698	1 324 231	1 362 589	1 401 765
Bembèrèkè	131 255	135 127	139 092	143 150	147 296	151 531
Kalalé	168 882	173 829	178 930	184 150	189 484	194 932
N'dali	113 604	116 955	120 387	123 899	127 488	131 153
Nikki	151 232	155 693	160 261	164 936	169 714	174 593
Parakou	255 478	263 009	270 727	278 624	286 694	294 937
Pèrèrè	78 988	81 319	83 705	86 147	88 642	91 191
Sinendé	91 672	94 369	97 138	99 972	102 867	105 825
Tchaourou	223 138	229 715	236 456	243 354	250 403	257 602